

Émetteur

Adressé à

SOLIMAGO
3 CHE DE PANDELLE
64450 THEZE

Email: contact@solimago.fr

IAD DEMANUEL
2 rue Ramon de Carbonnières
64000 PAU

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Acompte	20%	-102,00	1	-102,00
F-RP-SSTFI - Formation initiale Secouriste Sauveteur au Travail	20%	340,00	1	340,00
Sauveteur Secouriste au travail, Formation initiale Formation certifiante par le Réseau INRS/CARSAT, en intra- entreprise de 14 heures Numéro d'habilitation de l'organisme de formation : 1461999/2019/SST-01/O/01 Catégorie 1, sous l'intitulé « action de formation », prévue à l'article L.6313-1 de la Sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle. Nombre de Stagiaires : 1, Francis DEMANUEL Lieu de l'action : 6 rue Bernard Palissy 64230 LESCAR Dates de l'action : 7 et 14 février 2022 Horaires de l'action : 9h00-12h30 et 13h30-17h00				

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 238,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TVA 20% 47,60

Banque: SOCIETE GENERALE

Total TTC 285,60

Code banque 30003	Code guichet 60158	Numéro de compte 000026203111	Clé 63
----------------------	-----------------------	----------------------------------	-----------

Code IBAN: FR76 3000 3601 5800 0026 2031 1163

Code BIC/SWIFT: SOGEFRPP

Le débiteur professionnel des sommes dues à SOLIMAGO, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ (art.D.441-5 du Code de commerce).

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (art.L.441-6 alin a 12 du Code de commerce).
Le règlement de cette facture doit intervenir au comptant à réception. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera appliqué.
Les intérêts de retard applicables 30 jours après l'émission de la facture sont de trois fois le taux d'intérêt légal.